

Commune de CHAZELLES SUR LAVIEU  
Compte rendu du conseil municipal du 25/07/2025

Secrétaire de séance : Bruno CHANAL

Absents : Mehdi ZOUAOUI, Emilie AFFASSI

Absent excusé : Fabrice TRABET donne pouvoir à Bruno LOUBATIERE

1/Approbation du précédent compte rendu :

Accord à l'unanimité.

2/Dévis carottage support vélos :

2 devis de carottage sont présentés pour l'installation des supports vélos de la place de la mairie : le choix du conseil se porte sur le devis le moins onéreux à prestations égales.

Accord à l'unanimité.

3/Dévis marquage au sol :

2 devis sont présentés pour le marquage au sol. La première société a fait un devis via Google Maps et la seconde s'est déplacé. Les 2 devis sont d'un montant quasi équivalent mais la seconde société a également prévu la reprise du marquage du parking (très usée pour les stops et les flèches). Le choix du conseil se porte sur le devis le plus complet.

Accord à l'unanimité.

Ce prestataire étant le même que celui choisi pour les carottages des supports vélo, les frais de transports seront supprimés du devis de carottages.

4/Couvertine du cimetière :

Un devis est proposé pour la reprise de la couvertine du mur du cimetière sur le mur le long de la place et l'angle vers l'abri à sel. Au vu du montant ce devis est accepté.

Accord à l'unanimité.

5/Convention dissimulation réseau électrique :

Mme le Maire a reçu un administré qui souhaite que la ligne électrique soit enfouie aux abords du Château de la Pierre. Cet enfouissement doit être financé en partie par la commune mais l'administré est prêt à prendre à sa charge ces frais. Mme le Maire demande donc l'autorisation de préparer et de signer une convention dans ce sens.

Accord à l'unanimité.

6/ Délibération modificative d'équilibre :

Une DM doit être prise d'un montant d'environ 475€ correspondant au frais d'étude des travaux de la place.

Accord à l'unanimité.

## 7/ Demande de subvention LFA

LFA propose des enveloppes de solidarité afin de permettre aux communes de continuer d'investir. La somme de 5130€ a déjà été attribué pour le rehaussement du mur de la place. Une nouvelle demande va être faite pour les travaux de la place a hauteur d'environ 19600€ soit la moitié du reste à charge de la commune.

Accord à l'unanimité.

## 8/Infos et questions diverses

- Proposition de formation à la prise de parole par l'AMF
- Concours de pétanque des élus à Montbrison le 30/08
- Jean Claude TISSOT, sénateur, propose son bilan de mandat le 16/09 à Andrézieux
- Le STOP a été remplacé en face du lotissement
- Un devis de réparation de la porte de l'abris à sel a été demandé.
- La gestion des ordures ménagères pour la salle des fêtes est problématique. Une demande pour des poubelles fermants à clé va être faite. L'emplacement actuel vers le cimetière va être conservé pour le moment si les incivilités cessent. Dans le cas contraire, il sera supprimé.

La séance est levée à 21h15

Prochain conseil municipal : le 10/10/2025 à 20h

Un pique-nique des élus est proposé le 07 Septembre à 12h au calvaire.